

L'HABITAT GAULOIS DE KERVEN TEIGNOUSE À INGUINIEL (MORBIHAN)

Bilan de 24 années de fouilles

Daniel TANGUY

Préambule

Lors d'une déjà lointaine conférence, en 2004, j'avais dressé un premier bilan des fouilles programmées menées sur l'habitat de Kerven Teignouse (1)¹. A ce moment-là, j'étais loin de penser que ce travail se poursuivrait pendant encore plus de dix années. La masse documentaire recueillie sur le site est impressionnante et son étude ne fait que débiter. La présentation actuelle est loin d'être exhaustive.

Le choix de préciser quelques points particuliers au travers de l'évolution du site, remarquable par sa stabilité durant plus de huit siècles, permet déjà d'entrevoir l'importance de l'habitat. Pour des raisons de format de la présentation, ne sont abordés que quelques aspects. Le riche mobilier issu de ces fouilles n'est ici abordé que de façon indirecte.

Le cadre de l'opération : La situation géographique et l'historique des recherches

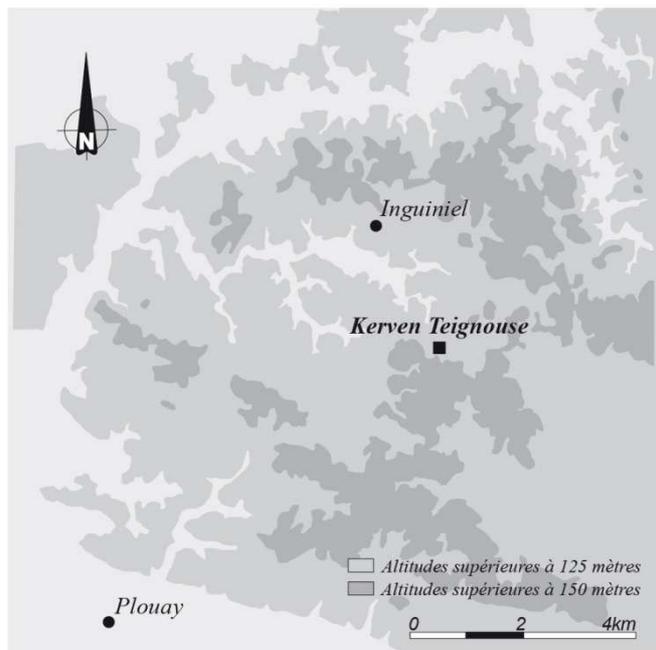


Fig. 1 : Localisation du site

Le village de Kerven-Teignouse (Fig. 1) est situé à trois kilomètres au sud du bourg d'Inguiniel, à l'ouest du département du Morbihan et non loin de sa limite finistérienne. Malgré la proximité du littoral, Lorient se situe à 30 km au sud, le paysage et le relief sont associés à la Bretagne centrale.

Sur la plan géologique, Inguiniel se situe à quelques kilomètres au nord du Cisaillement Sud-Armoricain orienté ouest nord ouest-sud sud est. Le relief est marqué par des nombreux cours d'eaux, affluents du Scorff qui borde la commune à l'ouest. Les vallées de ces affluents forment un relief de collines dont les hauteurs culminent rarement au-dessus de 160 mètres. L'habitat de Kerven Teignouse est implanté sur un replat dominant vers le nord la

¹ Les chiffres en italiques entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article

confluence de deux petits cours d'eau. La présence de deux talwegs bien prononcés vers le nord et l'ouest ainsi que des dépressions humides au sud et à l'est limite l'emprise du site dans un espace naturel bien circonscrit. Les hauteurs voisines (165 m au village de Kerven Teignouse) exposées au vent dominant semblent avoir été délaissées au profit d'une zone abritée plus basse (Fig.1).

La première mention du site concerne la découverte d'une stèle aux débuts des années 1950, lors de travaux de défrichements. Le monument déplacé dans la cour d'une ferme est actuellement implanté sur une place à proximité de l'église d'Inguiniel. Quelque temps après la découverte, le chanoine Danigo se rend une première fois sur le site et mentionne un retranchement(2). Il est suivi d'Yves Coppens alors jeune membre de la Société Polymathique du Morbihan qui qualifie le site d'oppidum et décrit d'imposants talus(3).

Le remembrement de la fin des années 1960 a eu raison de ces derniers vestiges.

L'objectif de la première intervention archéologique était l'étude de l'environnement de la stèle dont la localisation demeurait relativement précise malgré la disparition des témoins directs. Les différents sondages préalables à la fouille programmée ont rapidement démontré la présence d'un habitat important. Par contre, si d'autres stèles ou fragments de stèles ont été depuis découverts en réemploi sur le site, aucun espace funéraire n'a été mis au jour.

Une première synthèse des résultats a été publiée en 2000, accompagnée d'un premier bilan des recherches archéo-environnementales menées par D. Marguerie(4). Parallèlement plusieurs travaux universitaires² consacrés au mobilier découvert sur le site ont été réalisés (5 à 9).

Une lente évolution ponctuée par des ruptures

La très grande stabilité du site sur un espace relativement restreint et la stratégie de fouilles programmées extensives menées sur la quasi-totalité de l'habitat nous donnent une vision en continu de son évolution à partir de son implantation au tout début du Ve siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du III^e siècle apr. J.-C.

Le phasage de cette évolution doit être encore affiné mais il est globalement restitué. Cependant, comme sur de nombreux sites, nous ne travaillons que sur des vestiges bien incomplets et des incertitudes persistent. A Inguiniel, aucune élévation n'a subsisté, certains bâtiments et des structures de défense n'ont pas laissé de traces au sol. Dans la mesure où l'habitat a évolué sur un même espace, les structures les plus anciennes ont été dégradées voire détruites. Ce n'est donc qu'à partir de données fragmentaires et de traces que ce phasage a été mis en évidence.

Si les structures archéologiques découvertes à Kerven Teignouse appartiennent dans leur très grande majorité au second âge du Fer, les traces d'implantations antérieures existent. Il y a sur l'emprise de l'étude un saupoudrage diffus de mobilier plus ancien : haches polies, outils en silex (grattoirs, couteaux et lamelles retouchées, pointes de flèches).

Mais des vestiges plus tangibles d'une installation pérenne datée du Bronze ancien subsistent. Situés en bordure sud de la fouille, sur le petit plateau dominant l'habitat gaulois, ils sont caractérisés par la présence de trous de poteaux associés sans doute à deux bâtiments distincts. Sur les 170 tessons recueillis dans la zone, seules trois formes sont bien définies avec notamment la présence de cordons digités présents sur les parties hautes de vases à bords droits (Fig.2).

Le décapage n'a fait qu'effleurer la partie nord d'un ensemble dont l'extension demeure inconnue.

² Ces travaux ainsi que les rapports de fouilles sont accessibles sur le site www.kerven.org

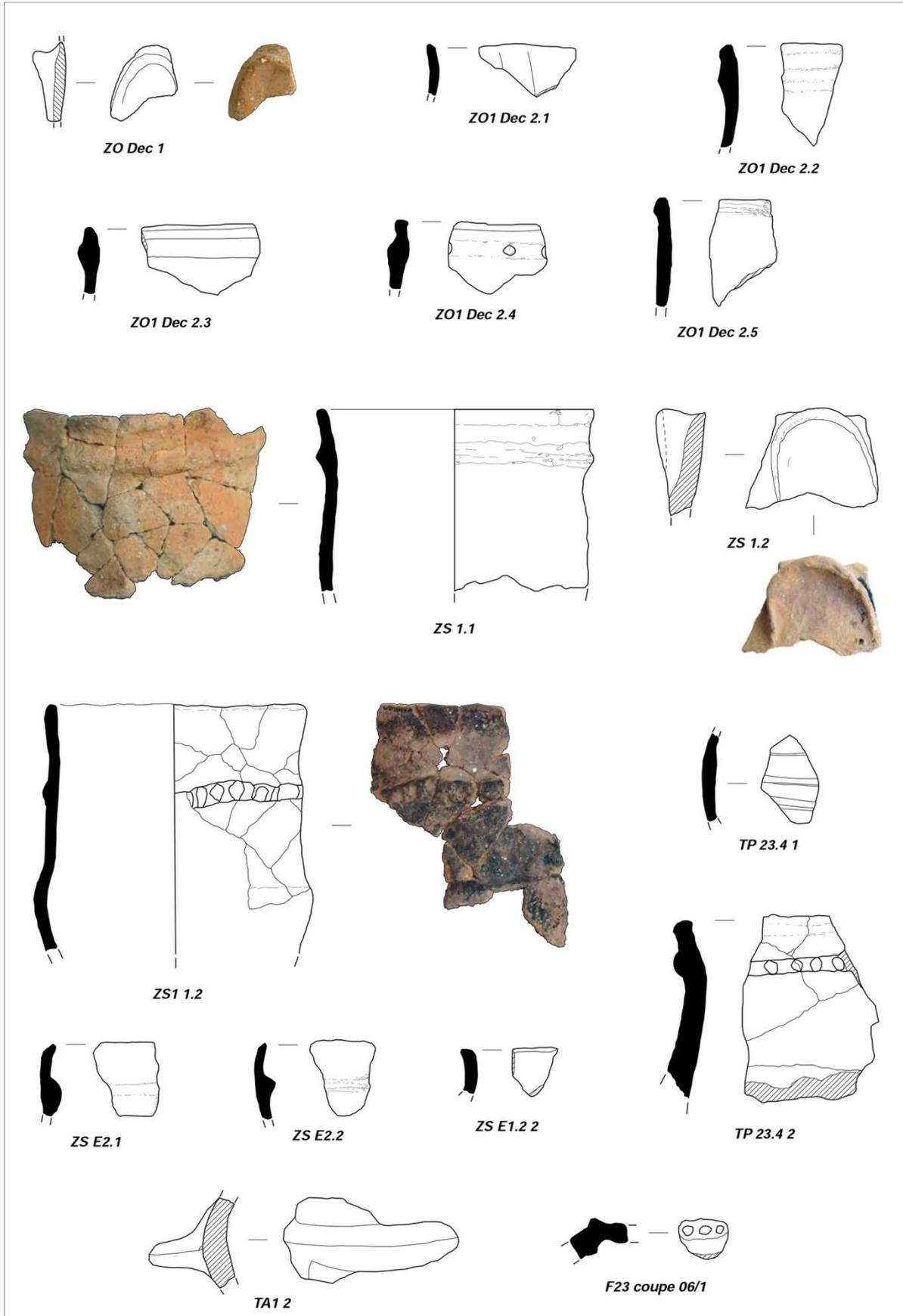
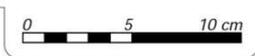


Fig. 2 : Mobilier céramique de l'âge du Bronze



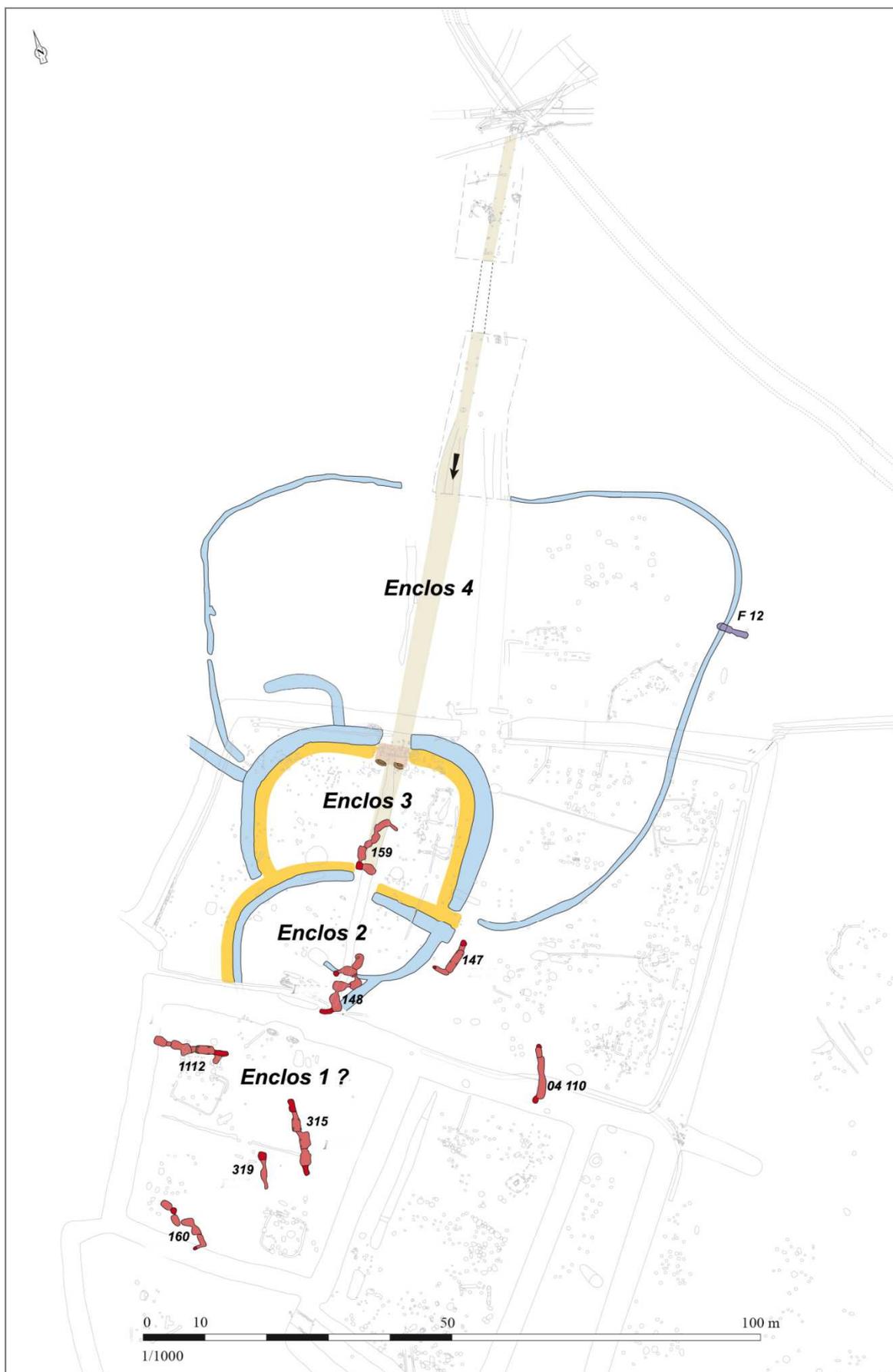


Fig. 3 - Kerven-Teignouse à la Tène ancienne (DAO - S. BOSSARD)

Au début du V^e siècle av. J.-C. : Première phase d'implantation datée du début de La Tène ancienne (Fig.3)

Les premières traces concrètes ne remontent pas au-delà de la toute fin du VI^e siècle av. J.-C. La limite d'un enclos sub-circulaire se caractérise par le creusement d'un fossé peu profond : de 80 cm à 1,20 m au maximum. Les creusements postérieurs bien datés recoupent cette excavation qui a livré du mobilier caractéristique du début du Ve siècle av. J.-C.

Il semble que dès la première installation l'emprise globale de l'habitat avoisine un hectare. Il est constitué d'une succession de quatre enclos orientés vers le nord comme le démontrent au moins trois entrées situées dans le même axe. On peut penser qu'une évolution relativement lente a lieu jusqu'à la fin du IV^e siècle av. J.-C. On le remarque notamment par le surcreusement du fossé au nord de l'enclos 2 à proximité de l'entrée, sans doute au moment où celle-ci se fortifie. L'enclos 3, le plus vaste, est délimité vers l'ouest par une petite tranchée simple support d'une palissade. Il est probable que cette portion d'enclos soit dédiée à l'élevage comme semble l'attester une petite entrée en chicane conduisant vers une zone humide. Vers l'est, au-delà de la voie d'accès, le fossé de limite plus accentué borne un espace plus important sans doute réservé à l'habitat. Compte tenu de l'effacement des limites situées le plus au sud, les caractéristiques du premier enclos sont hypothétiques.

Les limites ont en partie disparu mais l'implantation des cavités souterraines étroitement associées aux structures d'habitat sont aussi des indices fiables pour déterminer l'extension maximale de cette première phase. Les datations fournies par le mobilier essentiellement découvert dans les puits d'accès des souterrains montrent qu'ils n'ont pas été utilisés et/ou comblés simultanément.

Des structures de stockage souterrain associées à l'habitat

Ces structures particulières ont fait l'objet récemment d'un excellent travail universitaire par Stanislas Bossard qui en recense 460 dans l'ouest(10). Il démontre d'ailleurs que l'aire de répartition de ces « souterrains » dépasse largement, avec des variantes, les limites de la Basse Bretagne, tel que l'on le pensait encore récemment. Si la fonction de stockage est communément acquise, il reste que dans les faits, on doit encore s'interroger sur la nature des produits entreposés. Leur conservation devait nécessiter une atmosphère fraîche, une température et une hygrométrie stable. On peut regretter qu'à ce jour, aucune tentative de vérification par le biais de l'archéologie expérimentale n'ait eu lieu.

Il est donc important de s'attarder sur les souterrains de Kerven Teignouse. Huit structures de ce type déterminent donc l'emprise de l'habitat à La Tène ancienne. Il est possible de les classer en trois catégories :

- Les souterrains creusés en sape.

Il serait redondant de décrire une à une les caractéristiques des souterrains creusés en sape à Inguiniel. Leur morphologie reprend celles bien connues dans la région (Fig.4, p.60).

De façon générale, les puits d'accès sont creusés dans un granit compact. On doit penser qu'en préalable un décapage ou une découverte de la zone ont été réalisés afin de localiser le secteur le plus propice au creusement. Les puits peuvent être verticaux sur une hauteur variant de 2 à 5,10m. Certains ont un creusement oblique et des seuils sont aménagés dans la roche, c'est le cas notamment pour le souterrain 148 (Fig.5, p.61). D'autres possèdent une large marche facilitant l'accès mais l'utilisation d'une échelle s'avère nécessaire pour bon nombre d'entre eux.

La base du puits donne accès à une première salle par un passage parfois très étroit puis à une enfilade de salles, dont le nombre varie de 2 à 6 pour le souterrain 159. Les hauteurs et dimensions des salles varient sans doute en fonction de la qualité du substrat. Les plus importantes atteignent 1,70 m de hauteur.

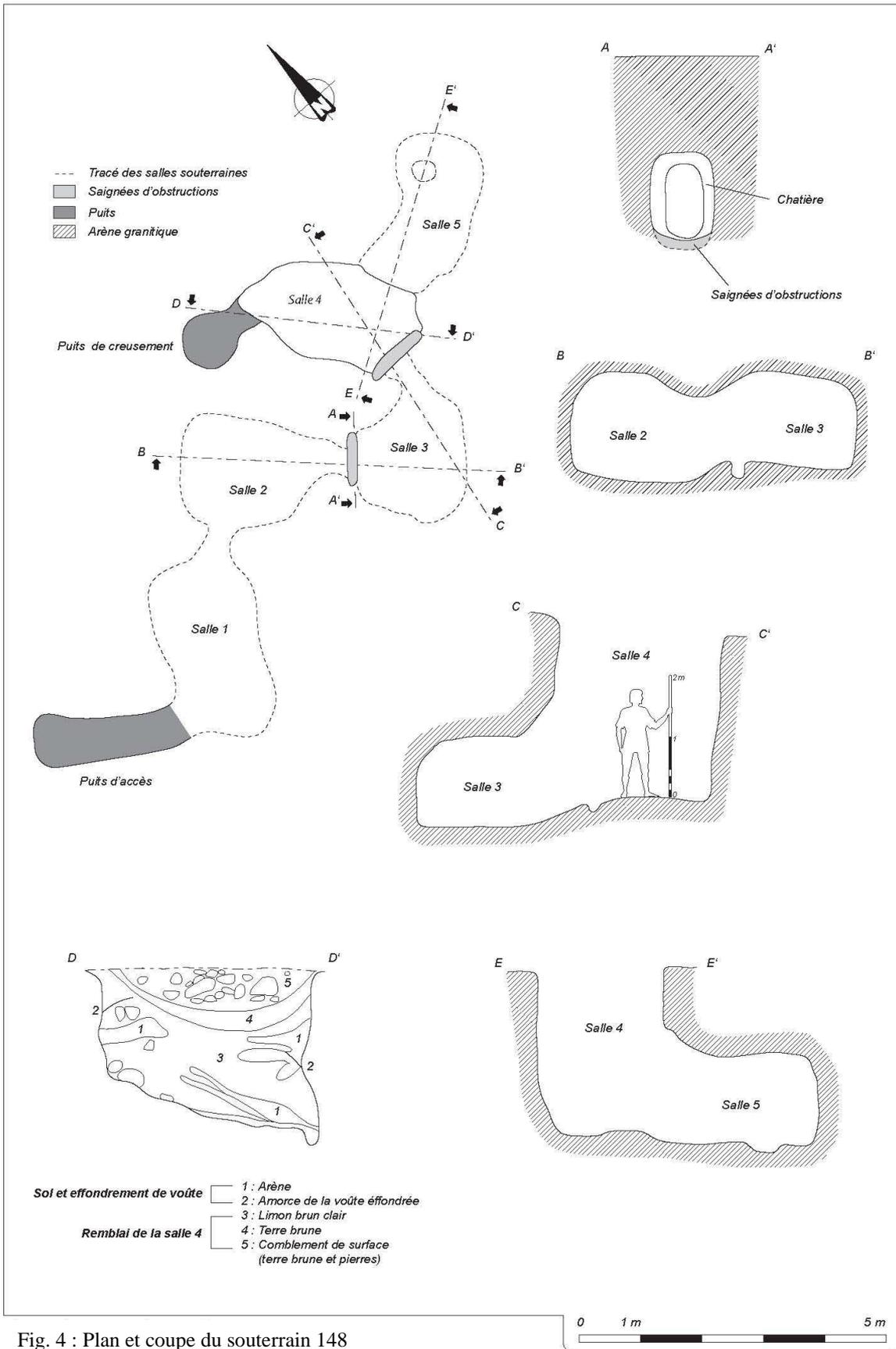


Fig. 4 : Plan et coupe du souterrain 148



Fig. 5 : Seuil du puits d'accès du souterrain 148

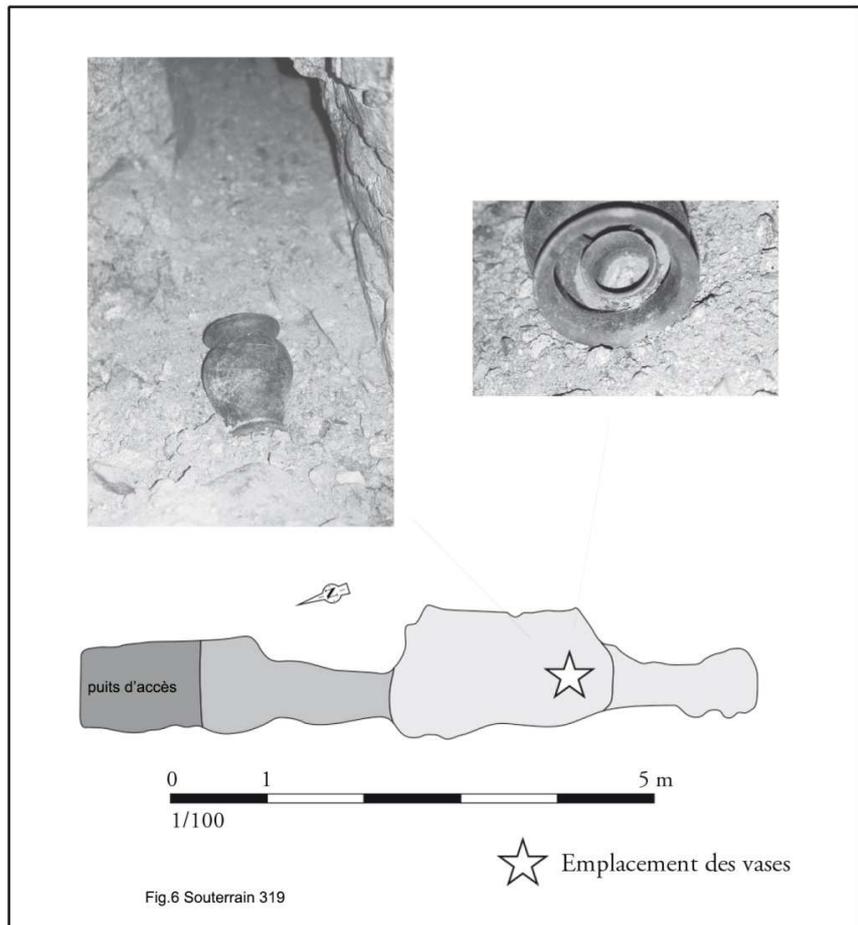


Fig. 6 Souterrain 319
Positionnement du mobilier

Le souterrain 319 est un cas à part : Le puits d'accès vertical, profond de 2,30m s'ouvre sur un étroit boyau large de 80cm par endroit. Une première salle est prolongée par un conduit étroit à l'extrémité duquel un vase entier a été découvert en place, couché sur la panse, légèrement en contrebas du conduit donnant sur une petite niche taillée dans un granit friable. A l'intérieur de ce vase, deux petits gobelets étaient disposés verticalement sur la panse, l'un contre l'autre. L'un deux contenait encore quelques graines.

La position de cet ensemble dans un tel lieu surprend. Des exemples similaires sont connus en contexte funéraire. Le grand vase évoque d'ailleurs certaines urnes cinéraires des nécropoles de la fin du VI^e siècle-début du V^e siècle av. J.-C. Sa pâte très fine est recouverte de graphite bien présent sur le bord et la panse. Les deux gobelets confirment cette datation. Le premier présente un bord droit et une carène basse assez prononcée et décentrée. Sa pâte de couleur brun noire est fine et lissée et le fond est ombiliqué. Le second gobelet est orné d'une série de six larges cupules rehaussées d'un décor de marguerites (Fig.6).

Le mobilier découvert en place dans les structures excavées d'Inguiniel est très rare pour ne pas dire inexistant. Il provient généralement du comblement du puits d'accès et des rejets dans les premières salles partiellement comblées

L'ensemble a fait l'objet d'analyses biochimiques qui ont démontré que les trois vases ont contenu un breuvage alcoolique. Les marques de fermentation alcoolique ne laissent en effet aucun doute sur la nature du contenu. Le grand vase conserve aussi des traces de cire d'abeille qui peuvent être le témoin d'un rajout dans le breuvage de miel peu filtré pour le sucrer et l'aromatiser.

Enfin, on sait que les parois internes de vases étaient enduites de graisse animale afin d'en assurer l'imperméabilisation(11).

Les caractéristiques de ce souterrain et du mobilier découvert en place ainsi que sa localisation peuvent indiquer que l'on n'est pas en présence d'une structure de stockage. Dans tous les cas, tant par sa nature que par le mode de dépôt des céramiques, la cavité surprend à plus d'un égard.

- Les souterrains mixtes

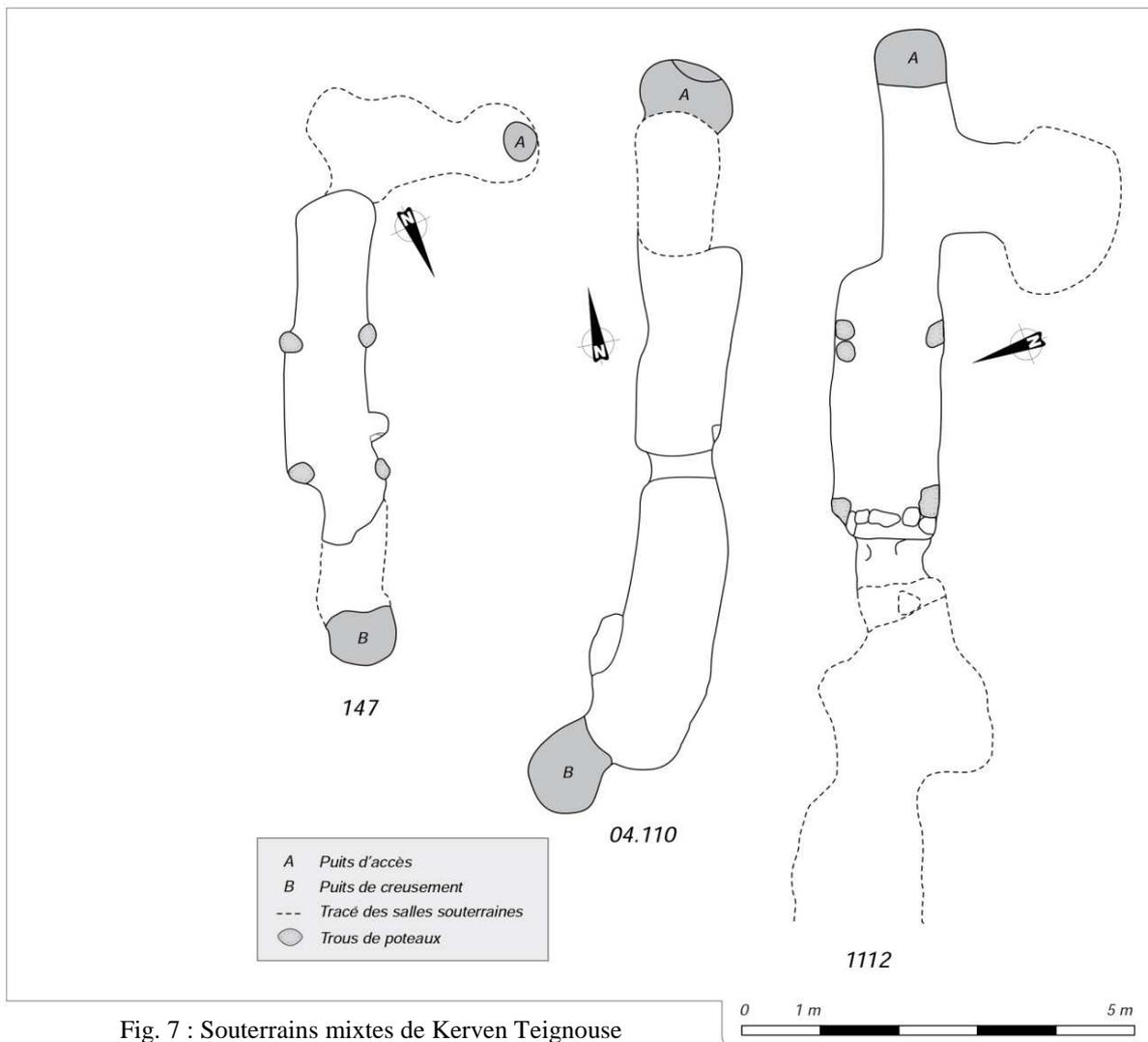


Fig. 7 : Souterrains mixtes de Kerven Teignouse

A Inguiniel quatre exemples de ce type d'architecture sont répertoriés. Les cavités possèdent des salles couvertes artificiellement et creusées en fosse dans un substrat granitique très altéré. Les toitures sont alors soutenues par des poteaux dont les systèmes d'ancrage sont bien visibles dans les angles de la salle. Il est probable que le choix de ce type de creusement correspond à l'impossibilité d'excaver une salle en sape dans un environnement instable. Par contre ils possèdent deux puits d'accès dont l'un précède une salle souterraine.

A vrai dire, s'il existe bien deux puits dans la grande majorité des souterrains d'Inguiniel, on doit penser qu'il s'agit avant tout de puits de creusement. La longueur des souterrains, le nombre parfois important de salles, l'exiguïté des lieux ont nécessité en effet un travail de deux équipes travaillant à partir des deux puits. Cela conduit parfois à des erreurs d'orientation ou de profondeur au niveau de la jonction. Le cas est flagrant sur les structures 315 et 04 110.

A l'issue du creusement de la structure et de l'évacuation des déblais, l'un des puits est comblé immédiatement, l'autre devient le puits d'accès. A Inguiniel, le comblement des puits de creusement réalisé par le matériau issu de l'excavation ne livre pas de mobilier.

La morphologie de ces structures mixtes est particulière. Il n'est pas nécessaire ici de chercher un substrat stable pour le creusement. Les souterrains se développent de façon rectiligne sur une longueur variant de 9,50 m à 14 m (Fig.7).

- Les architectures semi-enterrées

Ce type d'architecture n'est représenté à Inguiniel que par un seul exemple (F 12) creusé en bordure est du fossé d'enclos 4. Il s'agit en fait d'un étroit couloir large de 0,65m à 0,80m et long de 4,40 m marqué par un resserrement. L'accès situé au niveau du fossé est marqué par une petite fosse. Sa profondeur conservée varie entre 0,50m et 0,65 m (Fig. 8). Aucune structure d'ancrage d'un éventuel boisement n'est visible mais la faible largeur de la structure n'a sans doute pas nécessité de supports internes. Une superstructure devait couvrir aisément l'ensemble. On peut envisager une couverture à encorbellement constituée de petites dalles et recouverte de terre.



Fig. 8 :Structure semi-enterrée

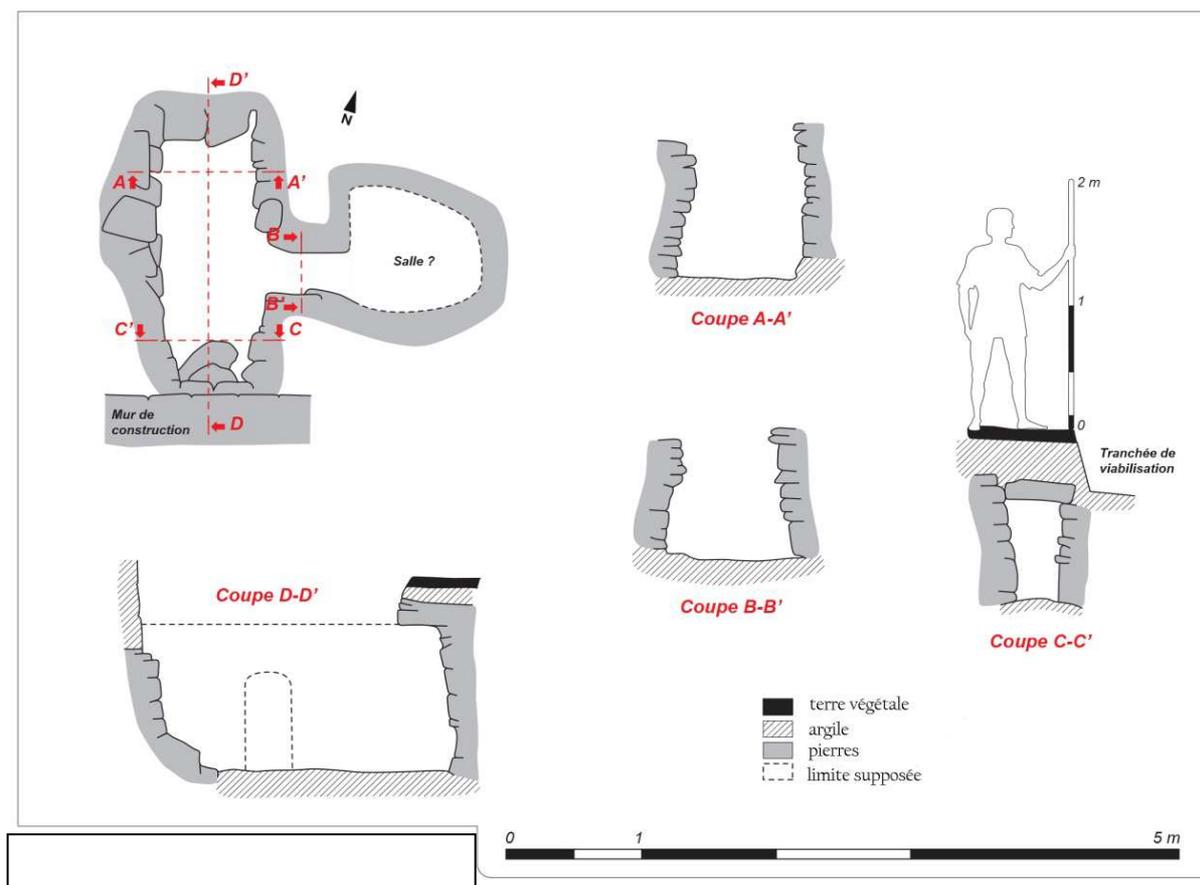


Fig. 9 : La cavité de Kerscoulic - Plouay

A ce titre, la structure souterraine étudiée récemment à Kerscoulic en Plouay en est un bon exemple(12). Bien moderne, elle est datée du XVI^e siècle, son architecture est semblable à celle d'Inguiniel. La couverture est assurée par des dalles de granit disposées en encorbellement et recouverte d'un dôme d'argile compactée puis de terre végétale. Il doit s'agir dans le cas présent d'une glacière en lien directe avec un bâtiment contigu (Fig.9).

On peut émettre la même hypothèse pour la structure F12 de Kerven Teignouse et donc y associer le stockage de produits frais comme des laitages.

Au début du III^e siècle, la réorganisation de l'habitat

L'abandon des souterrains, marqué par le comblement des puits, s'échelonne à Inguiniel du V^e à la fin du IV^e siècle av. J.-C. Dès le début du siècle suivant d'importantes modifications affectent l'habitat qui dès lors devient un site fortifié (Fig.10).

L'ampleur de la restructuration affecte l'ensemble de l'habitat précédent. Les limites des anciens enclos sont élargies, les souterrains situés majoritairement en périphérie des anciens enclos sont sectionnés par les nouveaux fossés. Ils sont remplacés par des structures de stockage aérien : les greniers sur poteaux.

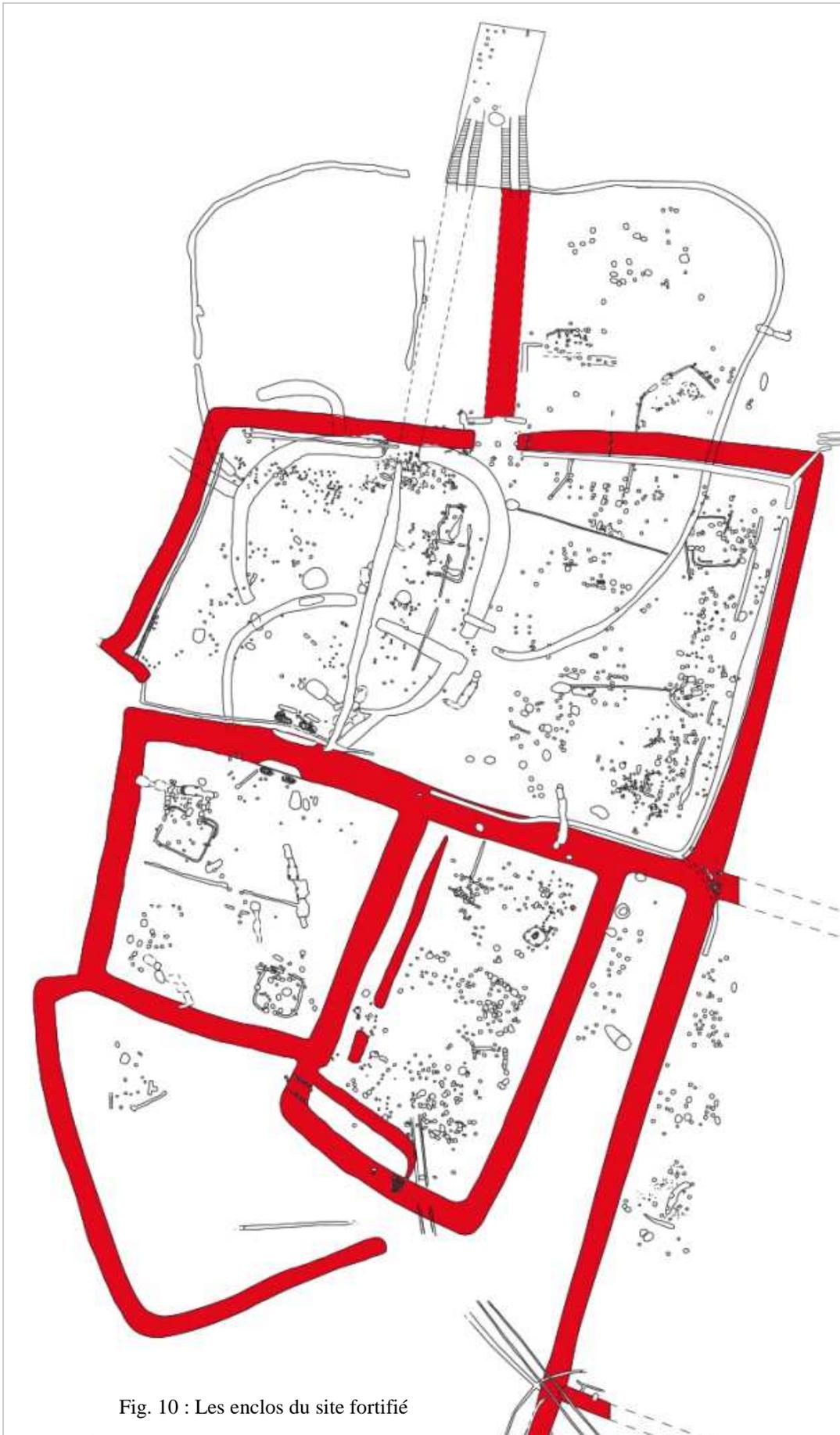


Fig. 10 : Les enclos du site fortifié

Mais c'est l'organisation spatiale de l'ensemble qui démontre la volonté initiale de structurer le nouvel espace constitué d'enclos quadrangulaires (Fig.11).

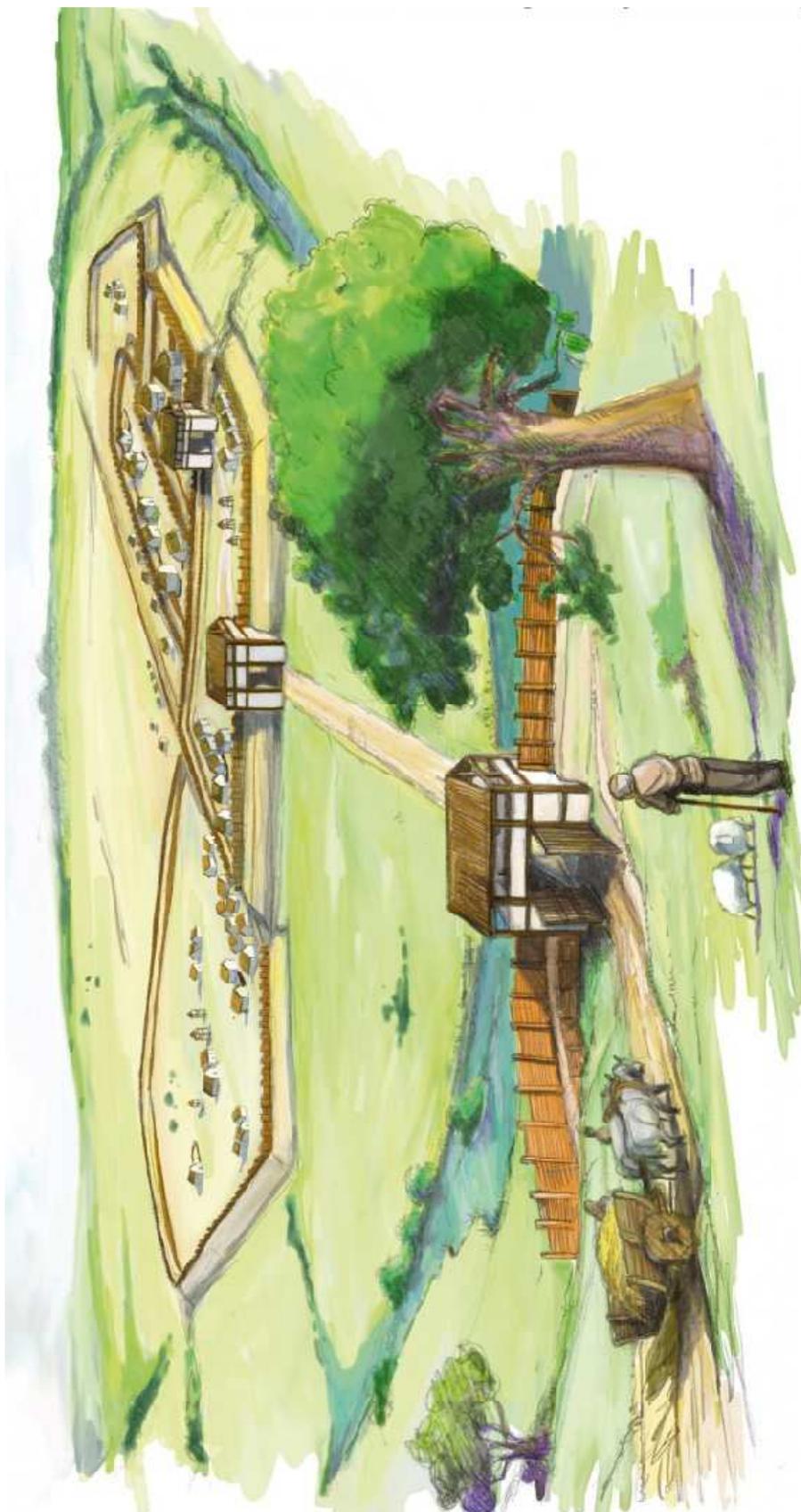


Fig. 11 : Kerven Teignouse au II^e siècle av. J.-C. – Restitution de G. Le Rest

L'enclos central, d'une superficie interne de 2500 m² est puissamment défendu par un fossé atteignant 3 m de profondeur sur sa face nord, aux abords d'une entrée marquée par une passerelle jetée sur le fossé. Les traces d'ancrage relevées au sol témoignent de l'existence d'une tour portière commandant l'accès au lieu de résidence. L'espace interne est composé de deux parties séparées par une palissade possédant une ouverture médiane. Deux constructions occupent les angles nord-ouest et sud-est de l'enclos.

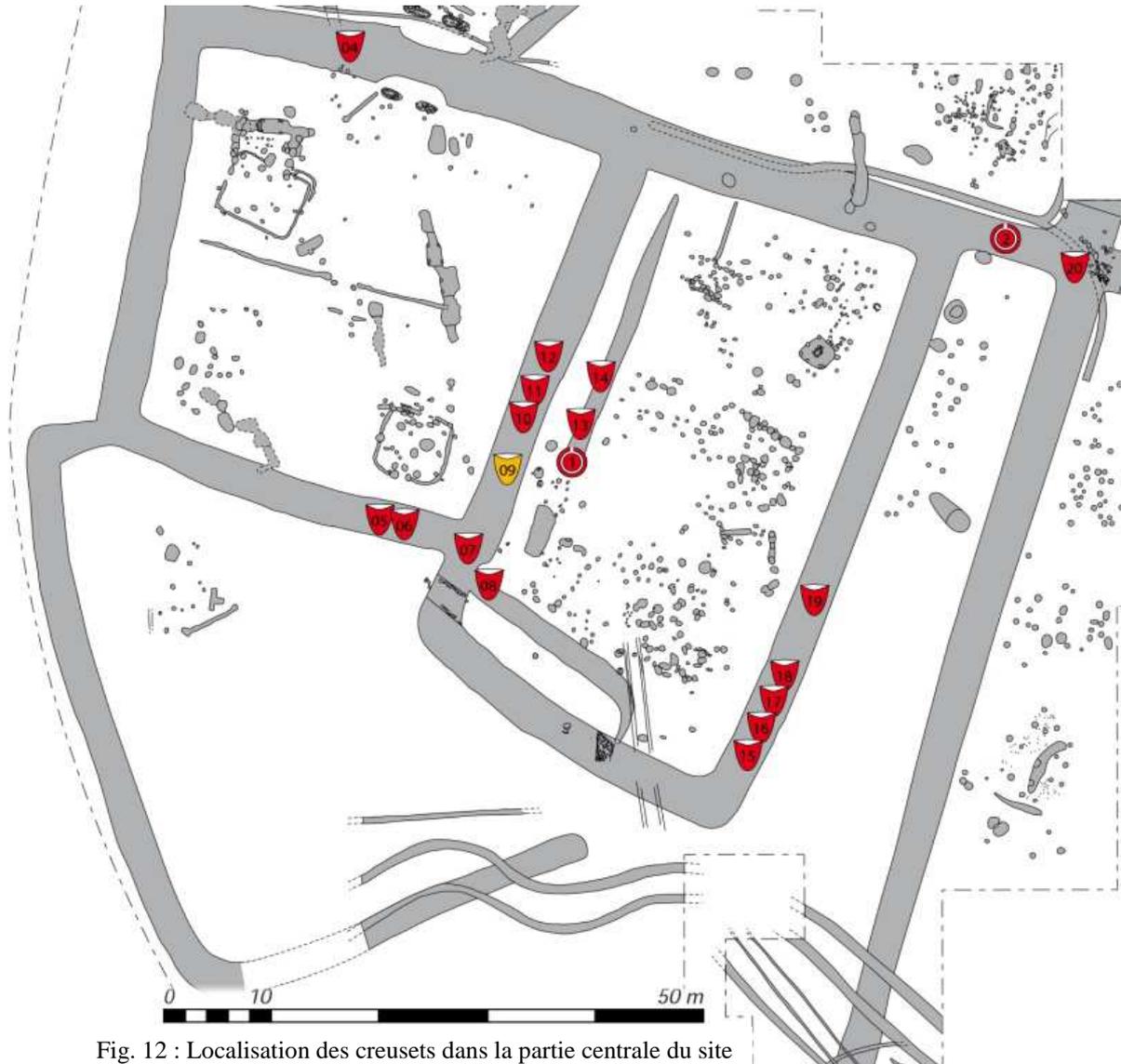


Fig. 12 : Localisation des creusets dans la partie centrale du site

L'enclos central est flanqué à l'est d'un espace où l'occupation très dense est marquée par la présence d'indices d'activités liées à la métallurgie et notamment au travail du bronze. La répartition des creusets de bronziers ne laisse aucun doute sur ce point (Fig.12). Une activité liée à l'orfèvrerie est aussi présente dans cet espace étroitement lié à l'enclos central. En effet, quelques petits creusets ont gardé de minuscules traces d'or et les analyses ont démontré que certains creusets ont été utilisés indifféremment pour l'or et le bronze.

L'importance de cet espace situé à proximité immédiate et en lien direct avec l'enclos central justifie sa protection par un puissant système de fossés/remparts.

A l'avant de cet ensemble, un vaste enclos quadrangulaire s'ouvre vers le nord. Les limites, bien que moins importantes, restent significatives. L'entrée a fait l'objet de plusieurs aménagements durant deux siècles. Les traces laissées au sol indiquent la présence d'un autre portique commandant l'accès de l'espace fortifié. Les vestiges présents dans cet enclos sont particulièrement bien préservés dans la partie est de la zone protégée par un colluvionnement important. Vers l'ouest, l'absence de sol et les affleurements granitiques ont gommé une partie des traces.

L'organisation de l'espace est donc surtout visible vers l'est où l'on distingue un alignement d'au moins cinq constructions adossées au rempart interne (Fig.13). Les bâtiments s'ouvrent vers l'intérieur de l'enclos. A l'angle nord-est, le plan de la construction 102 semblable à celles de l'enclos central est remarquablement bien conservé et permet de bien comprendre l'architecture mise en œuvre pour les bâtiments à Kerven Teignouse.



Fig. 13 : L'angle nord-est de l'enclos nord – Photo P. Naas

Le plan quadrangulaire avec quatre poteaux centraux supportant la charpente est assez commun sur les habitats du II^e siècle av. J.-C.. Les parois rejetées n'ont pas de rôle porteur mais les tranchées de fondation sont bien marquées. Elles témoignent de la mise en place de poteaux jointifs ; dans le cas du bâtiment 102, deux angles sont renforcés par un doublement de la paroi. Le module porteur possède des ancrages assez profonds capables de recevoir des poteaux de fortes sections (Fig.14).

Le plan forme un carré de 8 m de côté et la surface de 64 m² est la plus importante relevée sur le site. Dans l'enclos, les bâtiments 311 et 312 de plan similaire ont respectivement une surface de 53 m² et 38 m².

Le module porteur de la charpente forme un rectangle allongé marqué par des trous de poteaux d'une profondeur relevée de 40cm pour une largeur moyenne de 60 cm. L'entrée se situe dans son prolongement, elle est soutenue par des poteaux de fortes sections et devait être surélevée. Le foyer décalé vers le nord n'occupe pas une place centrale.

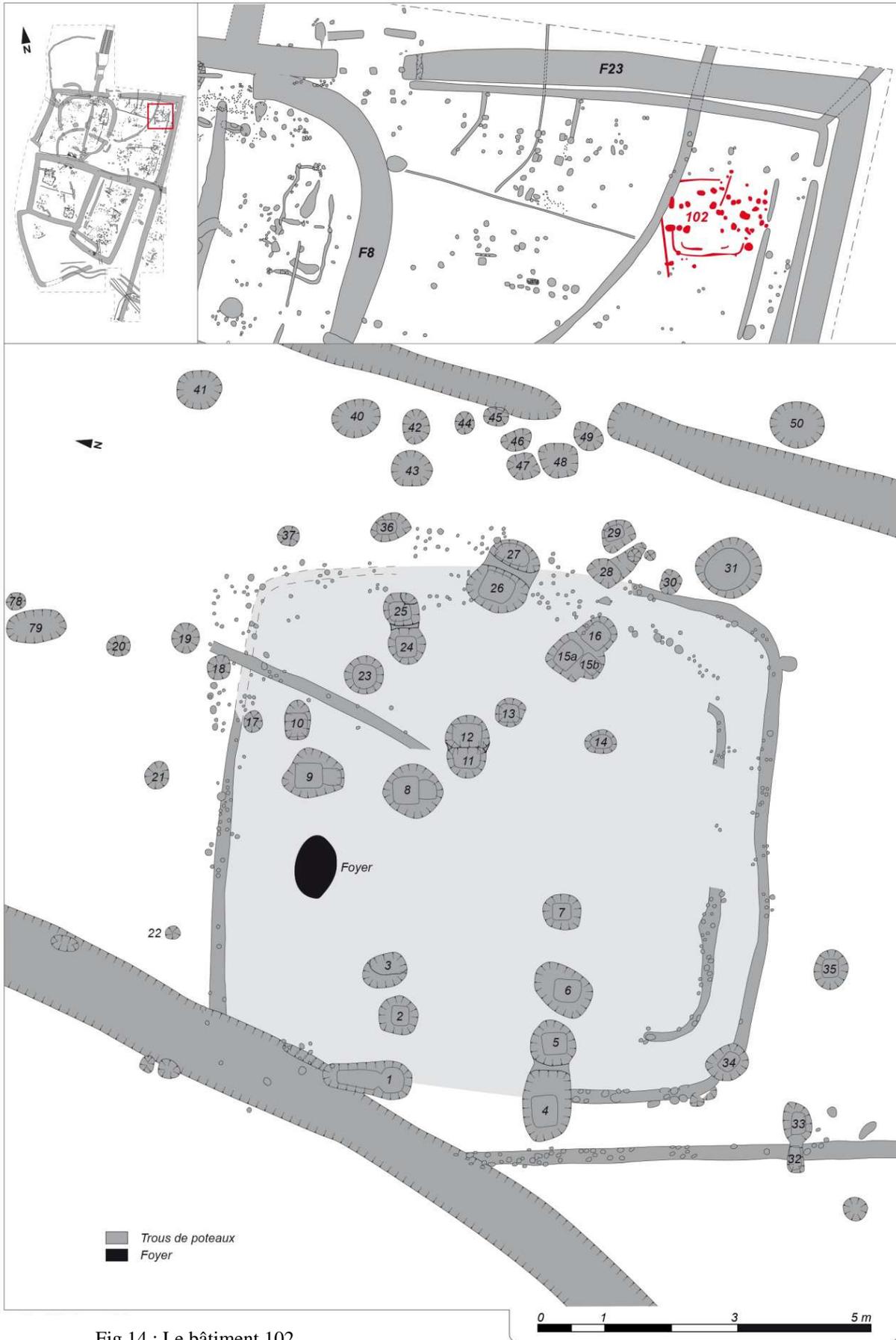


Fig.14 : Le bâtiment 102

Pour ce qui concerne la technique de construction et la composition des parois, peu d'éléments sont à notre disposition hormis quelques restes de torchis découverts dans les fossés.

D'autres bâtiments de tailles plus modestes sont considérés comme des ateliers, c'est le cas du bâtiment 112 au centre duquel se trouve le foyer d'une forge. Cette activité est confirmée par la présence d'un dépôt d'outils en fer à proximité immédiate et la présence d'une pince de forgeron dans le comblement médian d'un fossé voisin.

Sur la face nord du même enclos, trois séries de quatre trous de poteaux formant des modules quadrangulaires parfois carrés (2 m sur 2 m vers l'ouest) ainsi qu'une structure sur six poteaux indiquent la présence de greniers soutenus par de gros poteaux ancrés profondément dans le sol. Certains trous de poteaux atteignent 70 cm de profondeur et la section des poteaux peut dépasser 50 cm.

L'organisation générale du site fortifié se dessine donc de façon assez précise.

L'enclos central de dimension finalement assez réduite est flanqué à l'est d'un espace dédié à une activité artisanale liée au bronze et à l'or. Cet ensemble est protégé au nord par une avant-cour consacrée au stockage aérien sur la face nord et aux constructions, habitats ou ateliers, sur la bordure est mais aussi probablement sur le côté ouest moins préservé.

L'habitat est protégé vers l'est par un fossé rectiligne, profond de 1,70 m en moyenne et reconnu sur 160 mètres de longueur. Au sud, un autre fossé dont le comblement daté de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. vient compléter un dispositif mal défini dans ce secteur car il manque sans doute l'angle sud-est de l'ensemble.

L'accès principal et sans doute unique est situé au nord, au-delà de la zone humide franchie par une voie qui fait l'objet plus loin d'une analyse détaillée. Il faut donc envisager un vaste site s'étendant sur plus de 300 mètres de longueur du nord au sud, protégé par un système de défense comportant trois entrées fortifiées pour une surface clôturée de trois hectares.

A cet ensemble, se rajoutent sur la façade est et dans la seule zone propice à une installation, deux enclos construits au II^e siècle av. J.-C. Le premier est déconnecté de l'ensemble fortifié et dispose de deux entrées, l'une vers l'ouest et l'autre vers l'est. Sa vocation reste à préciser mais les limites sont modestes. L'entrée peut éventuellement évoquer une activité liée à l'élevage.

Englobant une surface de 1,6 hectare, le second enclos est directement lié à l'habitat. Le dénivelé qu'il couvre est très important du sud vers le nord où le sol devient marécageux. L'organisation des structures est donc intimement liée à la topographie. La densité des vestiges découverts en bordure externe du premier système de défense est significative. Parmi ceux-ci, on retrouve une série de bâtiments alignés dans la zone où la pente le permet. Ces constructions ont livré peu de mobilier hormis pour l'une d'entre elles où une activité de tissage est attestée par plusieurs pesons. Vers l'est la présence de deux petits enclos quadrangulaires et d'un réseau de petits fossés formant des chicanes peut indiquer une activité liée à l'élevage (Fig.15).

Les dernières fouilles ont révélé que cet enclos se raccorde vers le sud, sur la partie dominant l'ensemble du site, à un nouvel ensemble caractérisé par un fossé imposant percé d'une entrée monumentale. C'est donc un nouvel espace raccordé au site fortifié qui est érigé sur le plateau. Sa fonction demeure inconnue et seule la bordure nord a été reconnue.

A la fin du I^{er} siècle av. J.-C., une nouvelle réorganisation de l'habitat

Les éléments de fortifications ont connu plusieurs remaniements durant les deux derniers siècles avant notre ère. Les fossés de limites ont été palissadés durant le II^e siècle puis comblés. De nouvelles tranchées plus modestes reprennent le tracé des anciens fossés, notamment au niveau de l'enclos nord. Le comblement de ces nouvelles structures ainsi que le



Fig. 15 : Les enclos de la zone est – Intégration de l'enclos 14

mobilier découvert en surface des fossés plus anciens attestent que l'occupation du site se poursuit au-delà de notre ère. Mais elle semble connaître un déplacement vers le sud comme le prouve la présence d'un fossé d'enclos dont on connaît la face est sur la partie la plus au sud. Là encore, les investigations sont demeurées limitées mais elles ont permis de bien mettre en valeur une occupation s'échelonnant au moins jusqu'au III^e siècle apr. J.-C. (Fig.16). Il ne s'agit plus ici d'une simple installation résiduelle mais bien d'une implantation structurée.



Fig. 16 : Mobilier romain. Canif repliable et fibule à queue de paon

Cette occupation tardive n'est donc connue que très partiellement. Contrairement aux enclos précédents, la nouvelle entité s'ouvre vers l'est. Cela doit induire une nouvelle orientation du site et probablement un nouvel accès.

Les voies d'accès au site laténien

Deux voies d'accès successives ont été reconnues sur le site. Elles indiquent une ouverture de l'habitat vers le nord et plus directement vers le vallon occupé à l'âge du Fer par un petit cours d'eau et devenu aujourd'hui un bas marais (Fig.17).

Dès la première phase, une voie d'accès venant du nord conduit au site. Lors de la réorganisation du début du III^e siècle av. J.-C., une nouvelle entrée ainsi qu'une nouvelle voie sensiblement parallèle à la précédente sont créées. Ces deux voies dont la plus ancienne a laissé des traces dans le paysage jusqu'aux années 1970 franchissent la zone humide située en contrebas de l'habitat.

Les éléments de comparaisons sont très rares et l'exemple d'Inguiniel où l'on a directement associés l'habitat et deux systèmes successifs de franchissement d'une zone humide par des voies d'accès est vraiment exceptionnel.

Le traitement des voies d'accès est important car elles sont en quelque sorte la vitrine de l'habitat qu'elles desservent. C'est particulièrement le cas à Kerven Teignouse. Les deux chemins sont distants de quelques mètres sur le versant sud menant au site, mais ils convergent vers un même point sur le versant opposé. Ce secteur a fait l'objet d'aménagements importants notamment au III^e siècle avant notre ère lors de la mise en place du second franchissement. Il constitue la véritable entrée de l'habitat avec la présence d'une première porte probablement protégée par un portique. Le système d'accroche de la chaussée sur la rive montre que le chemin de bois prenait directement appui à l'arrière de l'ouverture, renforçant le caractère ostentatoire de l'ensemble.

La première voie est remarquablement bien conservée sur le versant menant à l'habitat, les traces d'ornières creusées dans le granit indiquent une longue utilisation.

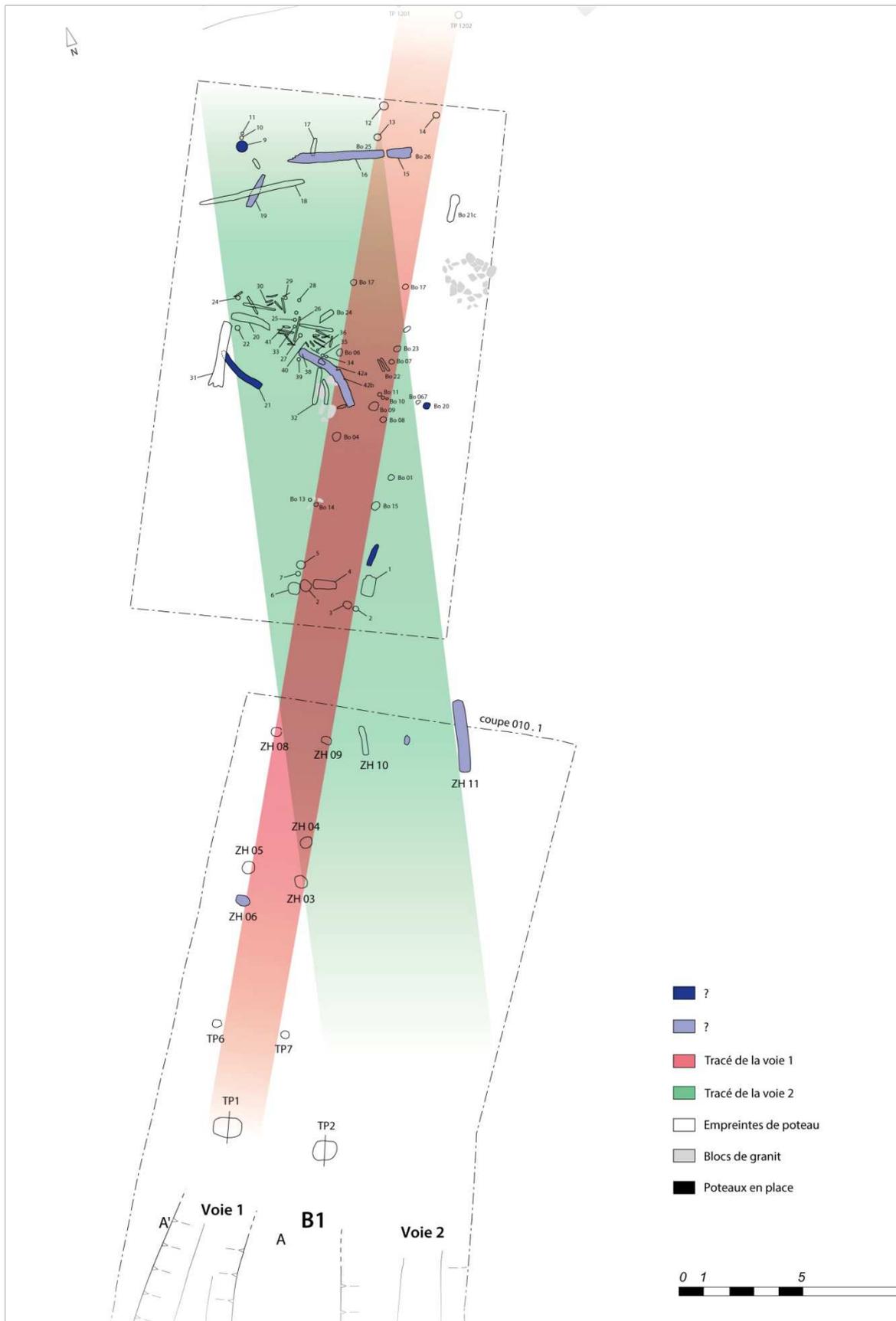


Fig.17 : Les deux dispositifs de franchissement

Le premier franchissement est matérialisé par deux palées de poteaux de chênes conservés dans les sédiments tourbeux du bas marais.

Les supports sont visibles sur une cinquantaine de mètres et 30 poteaux sont associés à ce pont. Les dates d'abattages des arbres (provisoires pour l'instant) remontent à -391 av. J.-C.. Les poteaux de chêne sont grossièrement équarris et débités en quarts (Fig.18). Leur base est aplanie et non taillée en pointe comme on a pu le remarquer ailleurs. Nous avons ici les supports d'un pont dont le tablier a disparu, probablement réutilisé.



Fig. 18 : Les traces de coupe sur la base du poteau de la voie 1

La seconde voie, directement associée à la restructuration du site au cours du III^e siècle av. J.-C. adopte un autre schéma. Les dates d'abattage des premiers bois indiquent 242 av. J.-C. avec sans doute une phase de restauration en 212 av. J.-C. mais il ne s'agit pas ici d'un pont mais d'un chemin de bois. L'entraxe est plus large et les poteaux ont fait place à un système de caisson dont la fouille a montré l'organisation (Fig.19).

Un tapis de végétaux disposé sur le sol tourbeux constitue la base du système. Il est surmonté d'une couche de branchages bloquée par une série de piquets dont certains sont en bois blanc (bouleaux). La troisième couche est composée d'éléments plus importants toujours bloqués par des piquets de bois.

L'ensemble est surmonté de caissons de bois grossièrement assemblés. Un examen détaillé montre que ce sont des arbres qui ont été utilisés, reliés dans certains cas par un système de tenons / mortaises. La base de quelques éléments préservés nous renseigne sur le mode d'abattage et de débitage du bois dont l'essence est en l'occurrence exclusivement du chêne.

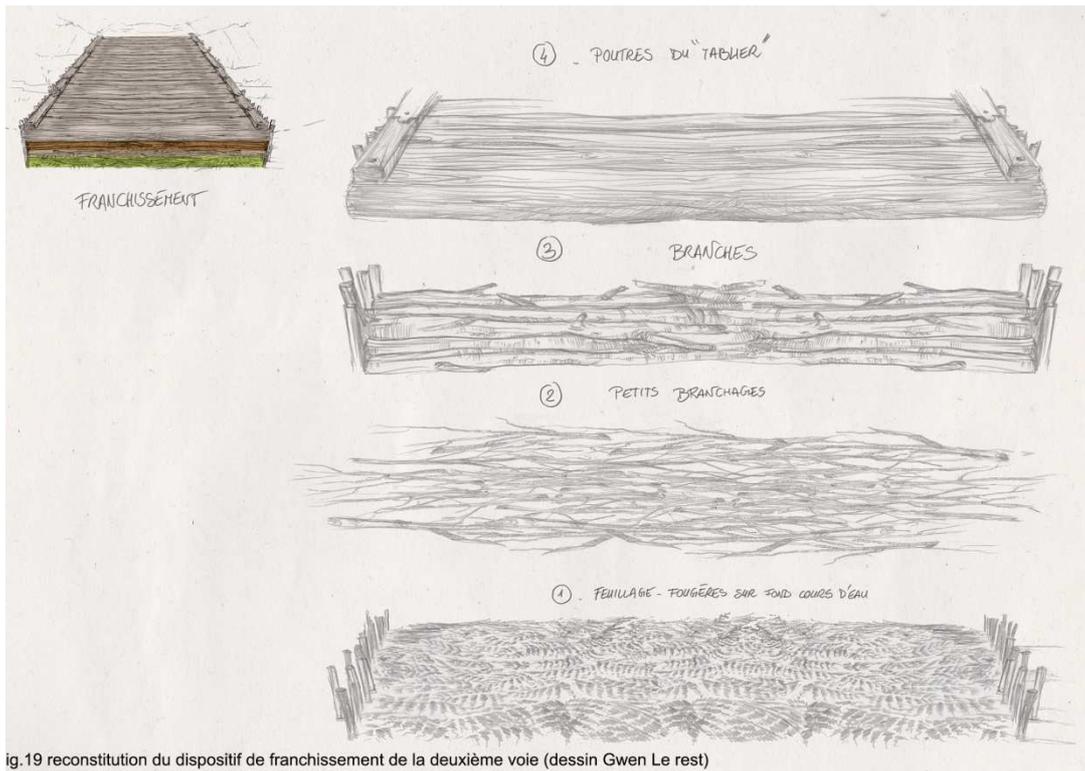


Fig.19 reconstitution du dispositif de franchissement de la deuxième voie (dessin Gwen Le rest)

Fig.19 : Le franchissement p1

L'arbre est abattu selon la technique de la culée noire qui consiste à creuser une tranchée à la base. Cela permet d'atteindre les racines et de les sectionner afin de faciliter la chute de l'arbre (Fig.20). Une fois abattu l'arbre est fendu et débité sur place pour être transporté et mis en œuvre immédiatement. On retrouve donc sur plusieurs bases de troncs les traces de sections de racines.



A gauche
Expérimentation C. Olivier

A droite
Tronc utilisé dans le dispositif
de franchissement de la voie 2

Fig. 20 : Technique d'abattage

La partie supérieure du dispositif a disparu comme pour le franchissement précédent. Le chemin de roulement devait être surmonté d'une couche de pierrailles ou de sédiments. On sait que les bœufs ne supportent pas de marcher sur des rondins de bois.

Les deux dispositifs de franchissement aboutissent donc au même point marquant l'entrée du site. Des réaménagements sont perceptibles à ce niveau et il ne fait pas de doute que la seconde voie s'accompagne d'un renforcement et d'une monumentalisation de l'ensemble.

Au-delà, la voie se poursuit vers le nord-est. Dégagée sur près de 20 mètres, elle présente un profil de large chemin creux bordé d'une palissade à l'approche de l'entrée. Plus au nord, son tracé apparaît sur les photographies aériennes et elle semble se détacher d'un axe nord-sud au nord du village de Locmaria (Fig.21).



Fig. 21 : Les traces des voies visibles au nord du site – Photo P. Naas

Le site et son environnement à la fin de La Tène

Cela nous amène à nous pencher sur le positionnement de Kerven Teignouse dans un espace structuré car l'habitat fortifié des III^e et II^e siècles av. J.-C. a joué un rôle important dans l'organisation du territoire.

Les récents travaux menés notamment sur les sites de Saint-Symphorien à Paule et à la Porte-Allain à Trégueux montrent le rôle déterminant joué par les voies de communication dans l'implantation des sites fortifiés. Kerven Teignouse n'atteint pas le statut de ces deux sites et a priori aucun axe majeur ne chemine à proximité du site. Cependant l'existence d'une voie ancienne à laquelle est relié l'habitat fortifié est plus que probable.

A ce niveau, la recherche ne fait que débiter mais de nombreux indices militent en faveur d'une voie axe nord-sud se raccordant au niveau d'Inzinzac-Lochrist à l'itinéraire Nantes-Vannes-Quimper et se dirigeant vers le nord au-delà de Guémené sur Scorff (Fig.22).

La campagne de prospection thématique engagée depuis peu doit préciser ce point important. Des évaluations ponctuelles portant sur des sites voisins présentant des similitudes avec celui de Kerven Teignouse sont aussi envisagées.

A terme, cette nouvelle recherche doit préciser la place et l'importance du site d'Inguiniel dans un environnement de La Tène finale.

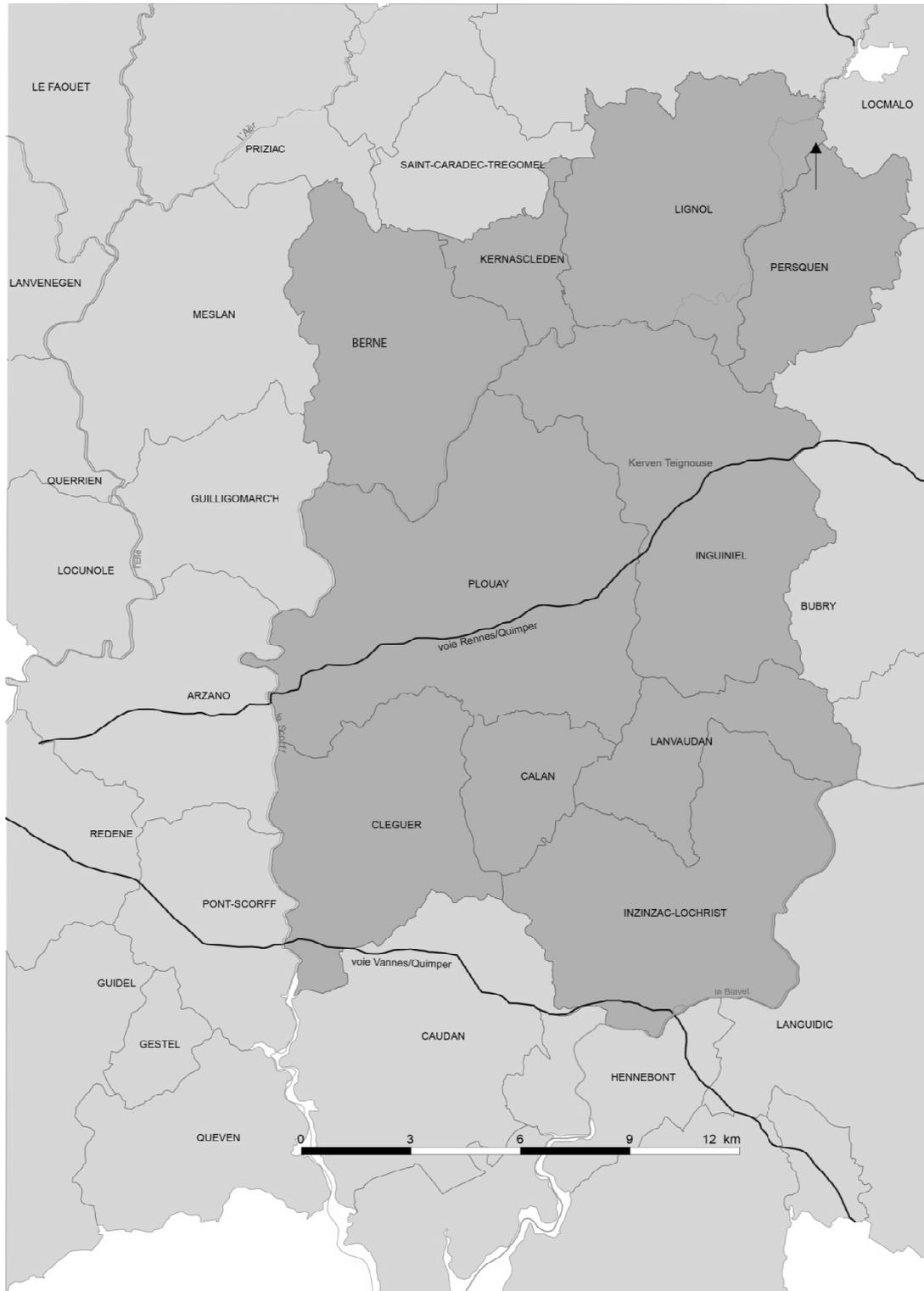


Fig. 22 : Communes concernées par la prospection thématique

BIBLIOGRAPHIE

- 1- TANGUY Daniel - *Le site de Kerven Teignouse à Inguiniel (Morbihan) Rupture et continuité du IV^e au III^e siècle av. notre ère*, Bull. Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient. n°32, 2003-2004, p.37-48.
- 2- DANIGO (Chanoine) - Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, juin 1953, P.V. p.30.
- 3- COPPENS Y. - *Deux lechs gaulois in situ*. Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan. 1955, P.V. p.97-98.
- 4- TANGUY Daniel - *Le site d'habitat de l'Âge du Fer de Kerven Teignouse à Inguiniel (Morbihan)*. Rev. Archéol. de l'Ouest, 17, 2000, p. 143-173.
- 5- CHEREL Anne Françoise - *La céramique de l'Âge du Fer du site de Kerven Teignouse à Inguiniel (Morbihan)*. Mémoire de Maîtrise, Université de Paris I, 111p. 32 pl. inédit.
- 6- PEREZ Marion - *La céramique des fossés de la phase 3 du site de l'Âge du Fer de Kerven Teignouse à Inguiniel (Morbihan)*. Mémoire de Maîtrise, Université de Bretagne Sud, Lorient 2001, 105p. 39 pl. inédit.
- 7- MONNIER Alexandre - *La céramique du site de Kerven Teignouse (Inguiniel, Morbihan) à la fin de La Tène ancienne : Un examen des pâtes comparé à la Typo-chronologie*. Master 2 Archéologie et archéosciences : préhistoire et protohistoire – Université de Rennes 1 2009.
- 8- BRACCI Simone - *Étude typologique et analyse spatiale du mobilier métallique de l'habitat de Kerven Teignouse, Inguiniel, Morbihan (VI^e siècle av. J.-C. - I^{er} siècle apr. J.-C.)* - Master 2 Archéologie et archéosciences : préhistoire et protohistoire – Université de Rennes 1. 2011.
- 9- LAVOUE Maëva - *Les creusets métallurgiques en Bretagne, de l'Age du Bronze à l'époque gallo-romaine. Étude de cas : Les creusets de Kerven Teignouse à Inguiniel (Morbihan)*. Master 2 Archéologie et archéosciences : préhistoire et protohistoire – Université de Rennes 1. 2011
- 10- BOSSARD Stanislas. - *Les souterrains et autres architectures enterrées de l'âge du Fer en Bretagne et Basse- Normandie. Analyses de structures de stockage spécifiques au nord ouest de la Gaule. (VI^e – I^{er} siècle avant notre ère)*. Mémoire de Master 2 - Université de Nantes - 2014-2015.
- 11- FRERE D., CHEREL A.F., TANGUY D., GARNIER N., NICOLAS E. - *Nouvelles données sur les souterrains et les caves d'Armorique des VI^e-V^e s. av. J.-C.. Structures de stockage ou fonctions plus complexes. Présentation des premiers résultats d'analyses organiques de contenus*. Séminaire d'actualités en archéologie biologique. Vannes Juin 2015 (U.B.S., INRAP, MAGI, ANR).
- 12- TANGUY Daniel - *Les cavités souterraines de Kerscoulic en Plouay(Morbihan)*. Rapport de fouilles. S.R.A. Bretagne 2009.

